



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

Maître Julien MILAN

**Références:**

Commune de : AUSSAC-VADALLE  
Lieu-dit : Ravaud  
Voie : rue du Prieuré  
Sections : ZP  
Parcelles : 226, 227 et 233

**PJ:** plan

Maître,

En réponse à votre demande du 12 octobre 2022, je vous informe qu'il existe un plan d'alignement réalisé par M. BOUCARD Philippe géomètre et validé par les parties concernées.

Conformément à ce plan en annexe, l'alignement appliqué à ces parcelles sera réalisé par l'intégration dans le domaine communal des parcelles ZP 224 (repère c), ZP 226 (repère e) et ZP 228 (repère g) et ZP 236 (repère a).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 25 octobre 2022

Le Maire,  
Gérard LIOT

Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09.72.31.00.94

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)